Römisch-Germanisches Zentralmuseum (Hrsg.)

HONESTA MISSIONE
Festschrift für Barbara Pferdehirt

Römisch-Germanisches Zentralmuseum
Forschungsinstitut für Archäologie

R G Z M

SONDERDRUCK AUS

MONOGRAPHIEN
des Römisch-Germanischen Zentralmuseums
Band 100

Römisch-Germanisches
Zentralmuseum
Forschungsinstitut für
Archäologie

R G Z M

Römisch-Germanisches Zentralmuseum
Forschungsinstitut für Archäologie

Römisch-Germanisches Zentralmuseum (Hrsg.)

HONESTA MISSIONE
FESTSCHRIFT FÜR BARBARA PFERDEHIRT

Mit Beiträgen von

Cristina-Georgeta Alexandrescu · Thomas Becker · Eugenia Beu-Dachin
Paul Bidwell · Joanna Bird · Szilvia Bíró · Ronald Bockius · Jérémie Chameroy
Sorin Cociş · Geoffrey B. Dannell · Werner Eck · Annette Frey · Lothar Giels
Nicolae Gudea · Peter Henrich · Nick Hodgson · Thomas Ibeling · Katarzyna Ibragimow · Bernard Lambot · Ulla Lund Hansen · Allard W. Mees · Andreas Pangerl
Marinella Pasquinucci · Marinus Polak · Dieter Quast · Gabriele Rasbach
Michel Reddé · Marcus Reuter · Markus Scholz · Martin Schönfelder
Florian Ströbele · Jaroslav Tejral · Andreas Thiel · Vladimir Turčan
Meike Weber · Peter Weiß

Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums **Mainz 2014**

Redaktion: Claudia Nickel, Marie Röder, Markus Scholz (RGZM)
Satz: Dieter Imhäuser, Hofheim a. T.
Umschlaggestaltung: Reinhard Köster, Fotos Volker Iserhardt (RGZM)

**Bibliografische Information
der Deutschen Nationalbibliothek**

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über **http://dnb.d-nb.de** abrufbar.

**ISBN 978-3-88467-196-2
ISSN 0171-1474**

© 2014 Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums

Das Werk ist urheberrechtlich geschützt. Die dadurch begründeten Rechte, insbesondere die der Übersetzung, des Nachdrucks, der Entnahme von Abbildungen, der Funk- und Fernsehsendung, der Wiedergabe auf fotomechanischem (Fotokopie, Mikrokopie) oder ähnlichem Wege und der Speicherung in Datenverarbeitungsanlagen, Ton- und Bildträgern bleiben, auch bei nur auszugsweiser Verwertung, vorbehalten. Die Vergütungsansprüche des § 54, Abs. 2, UrhG. werden durch die Verwertungsgesellschaft Wort wahrgenommen.

Druck: DRUCKZONE GmbH & Co. KG, Cottbus
Printed in Germany.

INHALTSVERZEICHNIS

Falko Daim · Markus Scholz
Vorwort IX

Schriftenverzeichnis Barbara Pferdehirt XI

INSTITUTSGESCHICHTE

Annette Frey
Ein Legionär macht Schule: wissenschaftlich fundierte Nachbildungen
für Forschung und Unterricht aus den Werkstätten des RGZM 3

ANTIKE SCHIFFFAHRT

Marinella Pasquinucci
An efficient communication network: Roman land, sea and river routes in north-western Etruria 33

Ronald Bockius
Ein römischer Bleiankerstock aus Gernsheim (Kreis Groß-Gerau). Zur Schiffsausrüstung
mediterraner Techniktradition aus dem Rhein. Mit einem Beitrag von Florian Ströbele 49

Marinus Polak
An early Roman naval base at Vechten (prov. Utrecht/NL): facts and fiction 69

Paul Bidwell · Nick Hodgson
South Shields as a late Roman naval base 99

LIMESFORSCHUNG UND GRENZZONEN

Katarzyna Ibragimow · Martin Schönfelder
Endlich wieder Geschenke! Römische Staatsgeschenke in Gräbern der vorrömischen Eisenzeit
und der frühen römischen Kaiserzeit im Vergleich 109

Michel Reddé
L'armée romaine et les aristocrates gaulois 121

Gabriele Rasbach
Aucissafibeln und Reliefknöpfe zwischen Gallien und Dalmatien – Funde aus einer
Mainzer Privatsammlung 143

Thomas Becker · Markus Scholz
Eine Scheibenfibel aus Hungen-Inheiden (Lkr. Gießen) und die Besatzungen der *numerus*-Kastelle am Taunus- und Wetteraulimes in severischer Zeit 169

Andreas Thiel
Virtus am Limes – ein Paradeschildbuckel aus Welzheim (Rems-Murr-Kreis) 197

Jaroslav Tejral
Reevaluated but still enigmatic – the Roman site at »Burgstall« (okr. Brno-venkov/CZ) 221

Vladimír Turčan
Oberirdische Architektur aus der römischen Kaiserzeit in Stupava (okr. Malacky/SK) 249

Nicolae Gudea
Von den Geheimnissen des dakischen Limes – die Organisation der römischen Verteidigung vor dem Kastell von Bologa (jud. Cluj/RO) 257

Dieter Quast
Goldener Sepulkralschmuck der Römerzeit aus Ṭarṭūs/Antarados (SYR) 265

Cristina-Georgeta Alexandrescu
Doch keine Amazone – zu einer Aediculawand aus Apulum (jud. Alba/RO) 311

MILITÄRDIPLOME

Werner Eck · Andreas Pangerl
Diplome für Soldaten der italischen Flotten zwischen Vespasian und Severus Alexander 327

Peter Weiß
Neue Prätorianerdiplome des 3. Jahrhunderts 345

Marcus Reuter
Zur Deutung der *missicii* 363

KERAMIK UND ROMANISIERUNG

Geoffrey B. Dannell
Masclus and Masclinus: a family affair? In cooperation with Allard W. Mees 371

Meike Weber
Samian ware and Roman frontiers – a few thoughts on the presence of form Drag. 31R on the Antonine Wall 405

Joanna Bird
Two late Rheinzabern vessels from Roman Britain 417

Sorin Cociş · Eugenia Beu-Dachin
A stamp with the name of Claudius Donitianus Evaresto at Napoca (jud. Cluj/RO) 427

Szilvia Bíró
Ein bemerkenswertes Gefäß mit Stempelverzierung
aus dem Vicus von Győr-Ménfőcsanak (Kom. Győr-Moson-Sopron/H) 437

Ulla Lund Hansen
Ein Reibschalenfragment aus Vorbasse (Region Syddanmark/DK) – erster Fund von Reibschalen
in Skandinavien 445

Peter Henrich · Thomas Ibeling · Lothar Giels
Eine ländliche Siedlung des 5. Jahrhunderts aus Rommerskirchen (Rhein-Kreis Neuss) 455

NUMISMATIK

Jérémie Chameroy · Bernard Lambot
Offrandes bien tempérées. Monnaies offertes lors du passage d'un fleuve,
à l'exemple du gué de Selles (dép. Marne/F) 473

Andreas Pangerl
Vier Jahrzehnte Porträts des Mark Aurel auf römischen Reichsmünzen 495

MICHEL REDDÉ

L'ARMÉE ROMAINE ET LES ARISTOCRATES GAULOIS

Depuis un premier article consacré aux ouvrages militaires romains en Gaule sous le Haut-Empire pour le Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (RGZM) (Reddé 1987), j'ai fait à plusieurs reprises le point de l'actualité archéologique sur cette question, notamment dans des publications allemandes (Reddé 1991; 2011a) et je n'entends pas recommencer ici un exercice qui n'apporterait aujourd'hui rien de bien nouveau[1]. J'aimerais en revanche me pencher sur les liens entre l'armée romaine et les aristocraties gauloises, deux des principaux moteurs de l'intégration de la Gaule dans l'Empire, et poser la question des rythmes de ce processus entre l'époque de César et celle de Claude. Si le sujet n'est pas neuf, il n'a pas fait l'objet d'un réexamen récent et il mériterait de toute façon un traitement plus approfondi que les quelques pages que je peux lui consacrer ici.

L'ARMÉE DES GAULES APRÈS LA CONQUÊTE

César a fini la guerre des Gaules avec probablement dix à douze légions, soit une force d'au moins 40 000-50 000 hommes, selon la manière dont on estime les effectifs réels de cette armée et les pertes qu'elle a subies pendant le conflit. Sa réunion sur un seul théâtre d'opérations, le champ de bataille d'Alésia (dép. Côte-d'Or/F), a constitué en soi un véritable événement militaire[2].

Juste avant de quitter sa conquête, fin 50 av. J.-C., le proconsul doit restituer deux légions au Sénat (Caes. Gall. VIII, 54). Passant à Labienus le commandement de la *Togata*, il partage ses troupes: quatre légions chez les Belges, toujours agités, quatre chez les Héduens, qui occupent une région essentielle aux communications entre le Nord et le Sud du pays[3]. Puis le proconsul part en Cisalpine, où il ne dispose que d'une légion, la XIII^{e}, pour se lancer dans la conquête de l'Italie. En janvier 49 av. J.-C., César franchit le Rubicon, c'est le début de la guerre civile. Une grande partie des troupes césariennes quitte la Gaule chevelue au plus tard fin 49 av. J.-C. sans que nous sachions comment la nouvelle province, sans doute plus épuisée que réellement soumise, est désormais gardée. Ainsi le début du *Bellum civile* (Caes. civ. I, 39) indique-t-il l'envoi de six légions en Espagne. Celles-ci gagneront ensuite l'Italie, semble-t-il (Keppie 1998). On sait encore que Plancus, au printemps 43 av. J.-C., dispose de cinq légions en Gaule, mais il s'agit là de recrutements frais,

1 C'est à l'occasion des Congrès du Limes que j'ai fait la connaissance de Barbara Pferdehirt, notamment lors de celui de Carnuntum en 1986, et depuis lors nos chemins, à la fois scientifiques et emprunts d'amitié personnelle, n'ont cessé de se croiser. Ils ont été jalonnés par nombre d'activités éditoriales et je ne saurais manquer d'exprimer ici ma gratitude tant à l'amie qu'à cette institution d'exception qu'est le RGZM. Cet article est en même temps une modeste contribution au programme européen »Transformation«, imaginé par B. Pferdehirt. Il est pour partie emprunté à un séminaire doctoral effectué au RGZM en 2009.

2 J'appelle effectifs »réels« l'ensemble des hommes valides en état de combattre dont disposait César, à l'issue de la campagne difficile de l'année 52 av. J.-C. On ne peut en effet se fonder sur l'estimation théorique de l'effectif complet d'une légion, même si on devait s'efforcer de combler les pertes chaque fois que c'était possible. Le nombre même des légions césariennes en 50 av. J.-C. n'est pas clair. César ne l'indique jamais et le compte de dix à douze légions relève d'un calcul effectué d'après le texte du Bellum Gallicum (cf. Keppie 1998).

3 On notera que, de manière a priori surprenante, il n'y a pas de garnison chez les Arvernes, pourtant les principaux adversaires de Rome en 52.

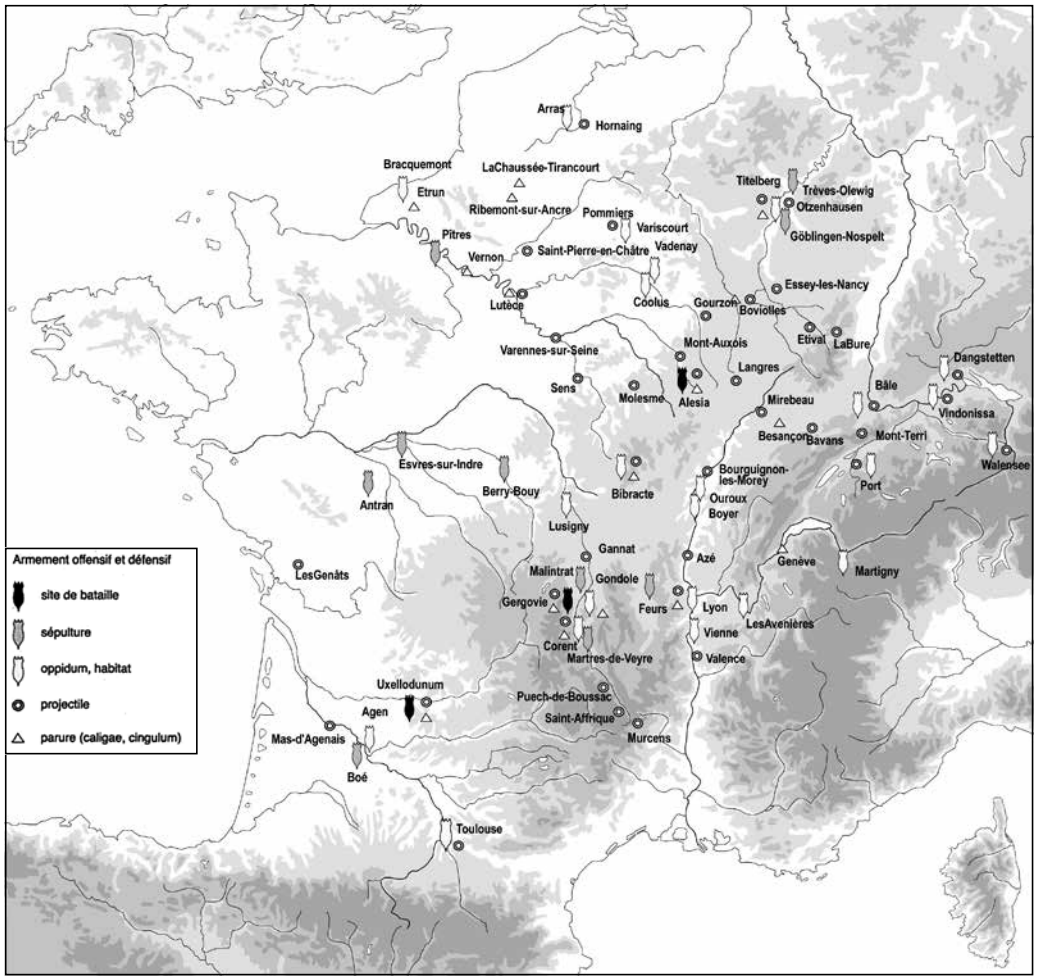

Fig. 1 La répartition des principales catégories de militaria répertoriés en Gaule entre la période césarienne et le début de la période augustéenne. – (D'après Poux 2008, 420).

nous y reviendrons. Quant aux *auxilia*, ils semblent aussi avoir été levés localement, au moins pour partie. De ce moment, nos sources historiques deviennent tellement lacunaires qu'il est quasiment impossible de savoir ce qui se passe en Gaule jusqu'à la fin des guerres civiles, près de 20 ans plus tard. Mais il est clair que ce ne sont pas les légions de la conquête, composées en majorité d'Italiens, qui ont eu la tâche de surveiller et d'administrer les Gaules après le départ de César. Cette tâche est revenue en bonne part, au début du moins, à des troupes levées dans la *Togata*, où l'on comptait déjà nombre de citoyens romains, et dans la nouvelle province elle-même.

Comment était répartie la garnison des Gaules pendant cette période? Cette question n'est pas que de pure topographie: identifier ce dispositif romain et son évolution serait d'un grand intérêt pour comprendre la fonction de l'armée, la politique de Rome envers la nouvelle province et le processus d'intégration de la Gaule dans l'Empire. Or très peu de cantonnements militaires sont connus pour cette période et, pour l'essentiel, les camps de la période césaro-augustéenne restent un mystère, malgré le développement considérable de l'archéologie préventive en France depuis une trentaine d'années. La question de leur localisation a été posée depuis longtemps mais les réponses proposées ont été diverses, le plus souvent peu décisives (Ritterling 1906; Wightman 1974; Reddé 1987; 1991; 2011a). Les découvertes récentes d'Hermeskeil (Lkr. Trier-Saalburg) montrent toutefois que le dossier reste ouvert (Hornung 2012). Il faut en outre mentionner ce que l'étude des militaria césaro-augustéens a récemment apporté à notre connaissance du dispositif (Poux 2008).

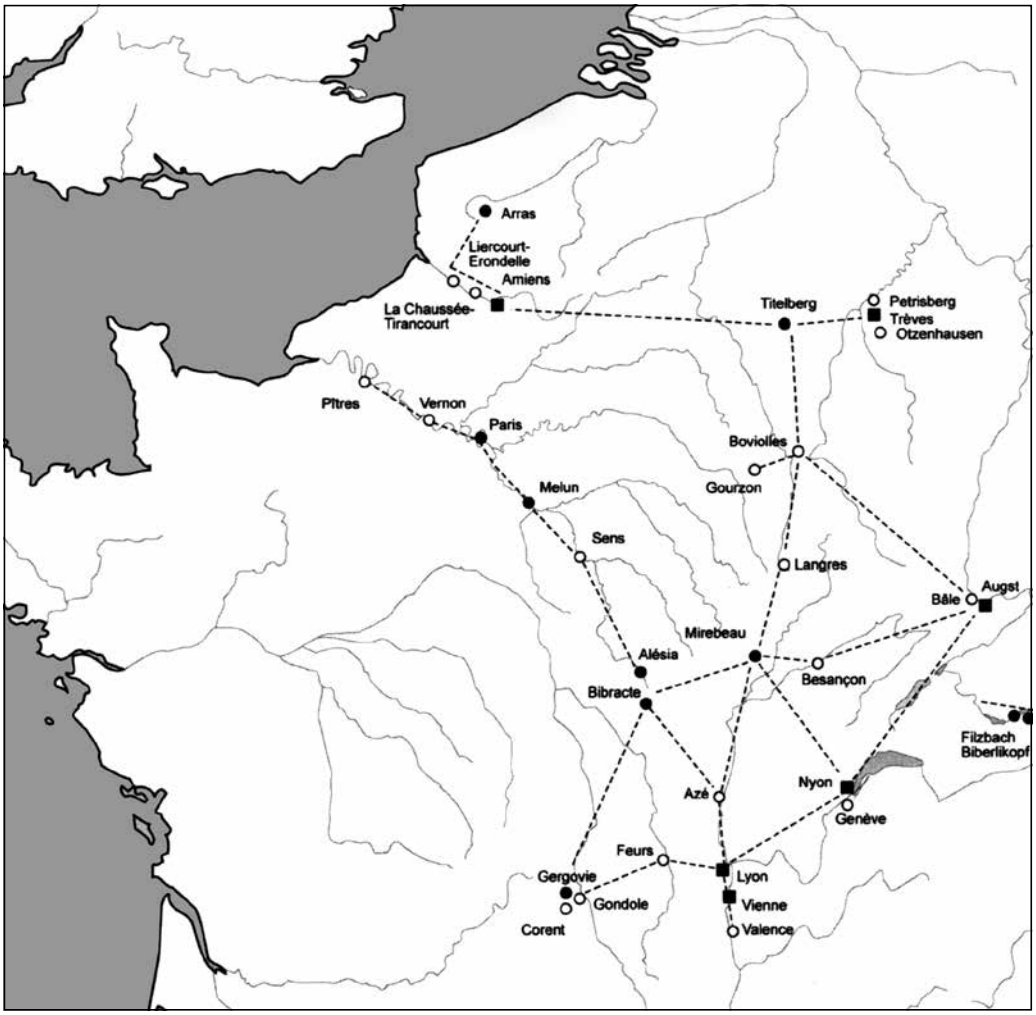

Fig. 2 La localisation et la mise en réseau des camps (en noir) et postes de surveillance (en blanc) militaires reconnus à ce jour en Gaule septentrionale et orientale. – (D'après Poux 2008, 425).

Les cartes de répartition de ce matériel semblent montrer une présence de soldats romains en bien plus d'endroits qu'on ne le supposait jusqu'à maintenant, ce qui constitue un réel progrès (fig. 1). M. Poux a pu ainsi proposer une carte du réseau de garnisons pendant la période césaro-triumvirale (fig. 2). Bien que j'approuve sans restriction les prémisses de cette recherche (Reddé 2008), j'ai à plusieurs reprises invité à la prudence méthodologique en ce domaine (Reddé 2009).

La présence d'armes romaines sur un oppidum celtique, en l'espèce celui du Titelberg (Kt. Esch an der Alzette/L), avait, dès les années 90 av. J.-C., attiré l'attention de J. Metzler (1995). Ce dernier avait alors proposé de localiser sur les oppida les garnisons installées immédiatement après la conquête césarienne et qui sont si mal identifiées. Dans le cas du Titelberg, la poursuite des fouilles (encore inédites) a pleinement justifié cette intuition puisqu'il semble bien que le plateau ait abrité un véritable retranchement, séparé de l'habitat civil, et caractérisé par de très nombreux objets relevant du fourniment militaire. On sait aujourd'hui qu'il ne s'agit sans doute pas d'un camp, stricto sensu, mais d'une base logistique de l'armée, probablement protégée par une petite garnison (Metzler/Gaeng 2009; fig. 3).

Pour aborder cette question des militaria, il faut tout d'abord, me semble-t-il, bien discriminer les catégories de matériel dont nous parlons. S'agit-il d'armes, au sens propre du terme? De matériel de harnachement, qui peut indiquer une origine civile autant que militaire? De parure? De clous de chaussure? Et surtout en

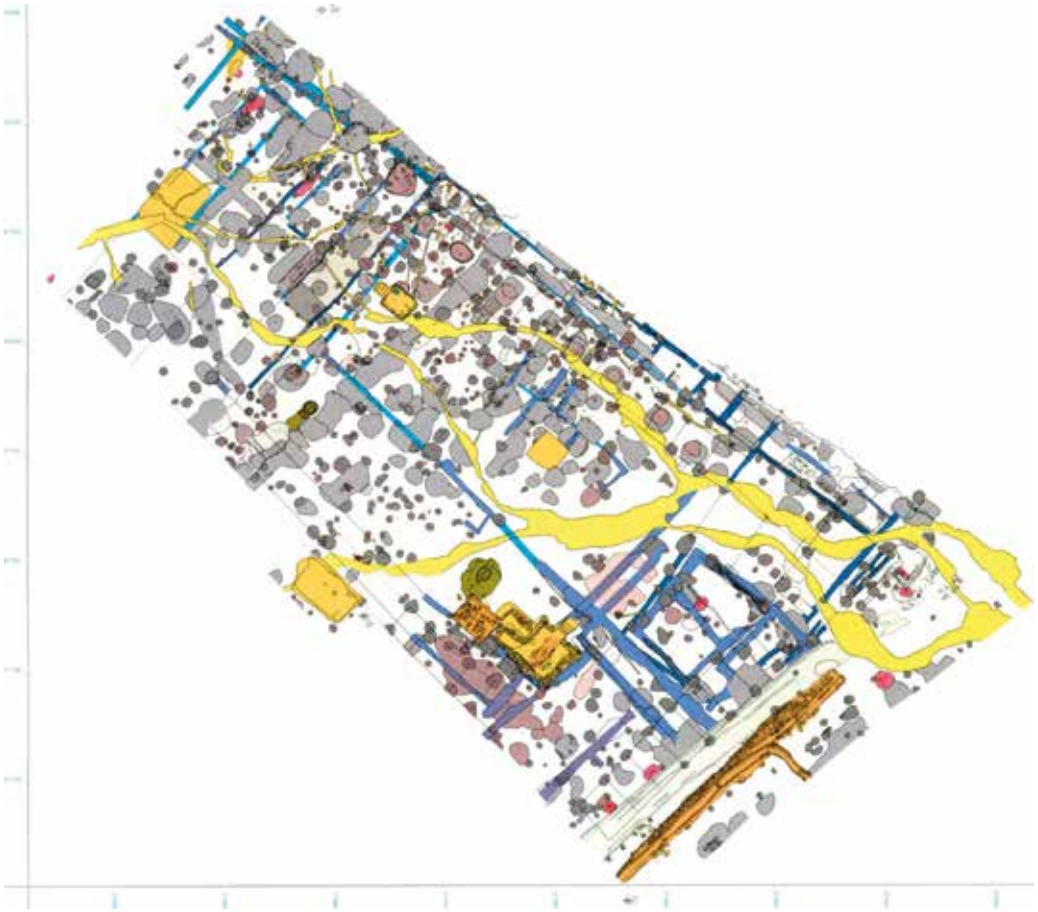

Fig. 3 Plan des fouilles des installations militaires dans l'oppidum du Titelberg (Kt. Esch an der Alzette/L). – (D'après Metzler/Gaeng 2009, 521).

quelle quantité les trouve-t-on? On fera remarquer, au passage, que les militaria peuvent être particulièrement abondants dans un contexte urbain classique, sous l'Empire. Ainsi, à Avenches (Kt. Waadt/CH), colonie (probablement romaine), le stock étudié par A. Voirol compte 267 objets, dont 46 armes offensives et 18 armes défensives, répartis, il est vrai, sur une longue période (Voirol 2001). Autre exemple significatif, mais pour lequel l'explication n'est pas plus évidente: dans la petite ville romaine d'Oberwinterthur (Kt. Zürich/CH), où nous sommes à peu près certains qu'il n'existait pas de camp militaire, les fouilles d'un seul quartier domestique d'une quinzaine de maisons, »Im Unteren Bühl«, ont livré un total de 120 militaria, dont une vingtaine d'armes proprement dites et 35 pièces de harnachement (Deschler-Erb 1996). L'interprétation de ce matériel archéologique est donc complexe et dépend largement des contextes de découverte. Au fond, plusieurs modèles, qui ne s'excluent nullement les uns des autres, peuvent être proposés

– soit nous avons effectivement à faire à une petite garnison,
– soit nous sommes sur un lieu de production, comme on connaît par exemple à Alésia (Rabeisen 1993),
– soit nous avons les traces du passage ponctuel d'une troupe (objets perdus),
– soit ces objets indiquent la présence de vétérans qui ont conservé tout ou partie de leur équipement après leur libération.

Autrement dit, il faut éviter de voir une garnison chaque fois que l'on trouve quelques militaria, à fortiori lorsqu'ils sont issus de contextes mal contrôlés, notamment de prospections. Cette observation ne condamne pas pour autant l'hypothèse proposée par J. Metzler et heureusement développée par M. Poux: il semble désormais hautement probable que, sur un certain nombre d'oppida, et pendant une période que

nous ne savons pas préciser pour l'instant, des garnisons romaines ont établi leurs bases après la conquête, une observation évidemment importante pour notre compréhension de l'occupation militaire romaine de la Gaule, mais aussi pour celle des relations qui ont pu s'établir entre l'armée et la population indigène. Il importe malgré tout de rester prudent dans l'interprétation de ces découvertes matérielles tant que des vestiges d'enceinte ou de bâtiments militaires n'ont pas été mis au jour.

La question suivante revêt une non moindre importance: de quel type de troupe proviennent-ces objets? De légionnaires romains ou de Gaulois, partiellement équipés à la romaine? Les fouilles, malheureusement limitées, menées sur l'oppidum de La Chaussée-Tirancourt (dép. Somme/F) ont clairement montré que le rempart et la porte avaient été reconstruits après la conquête et que le site avait été occupé par des soldats »romains«: en témoigne la présence de militaria et d'oboles de Marseille (dép. Bouches-du-Rhône/F; Brunaux/Fichtl/Marchand 1990). Mais si les monnaies plaident pour une troupe venue du Midi, les armes peuvent tout autant caractériser des »auxiliaires« indigènes. Il en va de même dans le cas de Bâle (Kt. Basel-Stadt/CH). Sur le site de la cathédrale, occupé et fortifié peu avant le début de la guerre des Gaules, on observe l'existence d'un horizon militaire vers le milieu de la seconde décennie ap. J.-C., au moment de la conquête des Alpes. La découverte d'abondants militaria, notamment des armes et une *tuba*, plaide assurément pour la présence d'une troupe, solidement installée sur ce petit oppidum rauraque. Mais s'agit-il de légionnaires ou d'auxiliaires? Le facies numismatique (celtique pour l'essentiel) a longtemps servi d'argument pour avancer la théorie d'un recrutement local, la solde de ces indigènes devant être payée, croyait-on, en monnaie »gauloise« (Furger-Gunti 1979). Ce type d'argument doit toutefois être relativisé, car il méconnaît la réalité de la circulation monétaire d'une époque où les frappes indigènes étaient aussi largement utilisées par les légionnaires, puisqu'on les retrouve dans tous les camps du Rhin (Chantraine 1984). Il ne règle donc pas, en soi, la nature de l'occupation militaire de Bâle après la conquête.

Ce sont les fouilles récentes de Windisch-Breite (Kt. Aargau/CH) qui nous informent aujourd'hui le mieux sur cette question de l'occupation tardive des oppida (**fig. 4**). Au pied de cet oppidum helvète établi au confluent de l'Aar et de la Reuss dès les lendemains de la conquête (et non avant), on voit se développer progressivement, vers le milieu de la seconde décennie ap. J.-C., une occupation militaire qui ne cessera pas jusqu'à l'installation de la XIII^{e} légion, vers 14-16 ap. J.-C. Elle est caractérisée par la présence croissante de militaria, de céramiques, d'amphores méditerranéennes, par l'évolution nette des pratiques alimentaires, sans pourtant que nous soyons en présence d'une unité légionnaire constituée. En tout cas n'en avons-nous pas de trace archéologique caractéristique, c'est-à-dire de camp organisé, même si nous avons peut-être, sur l'oppidum même, la trace de baraques militaires (Flück 2007). La présence d'auxiliaires indigènes, probablement encadrés par des Italiens, semble donc l'hypothèse la plus vraisemblable comme la suggéré A. Hagendorn, qui a fouillé cet ensemble (Hagendorn et al. 2003).

La question est évidemment de savoir si ce modèle peut être étendu, au moins à la Gaule du Nord. Les exemples du Titelberg, de La Chaussée-Tirancourt, de Bâle, de Windisch invitent à considérer comme très sérieuse la présence de troupes sur les oppida, où l'on pouvait sans aucun doute hiverner plus facilement qu'ailleurs et disposer d'un ravitaillement conséquent. Une telle situation n'implique pas nécessairement, toutefois, la présence de grandes unités comme des légions entières. On peut même, à l'inverse, penser à une multiplicité de garnisons, à l'inverse de ce que nous constatons pour le début de la présence militaire en Germanie. Un tel dispositif suppose probablement la présence de retranchements militaires intérieurs aux oppida, comme on le voit au Titelberg. On peut aussi invoquer un exemple similaire dans la Bretagne claudienne, celui de Gosbecks (Essex/GB), le site indigène proche de Colchester (Essex/GB) où la présence d'un petit camp est attestée (Crummy 1988; Creighton 2006, 61-64; **fig. 5**). On peut aussi s'interroger sur les relations entre Gaulois et soldats »romains« dans un tel contexte: étaient-elles conflictuelles, ou au contraire cette cohabitation plus ou moins forcée a-t-elle facilité le processus d'intégration?

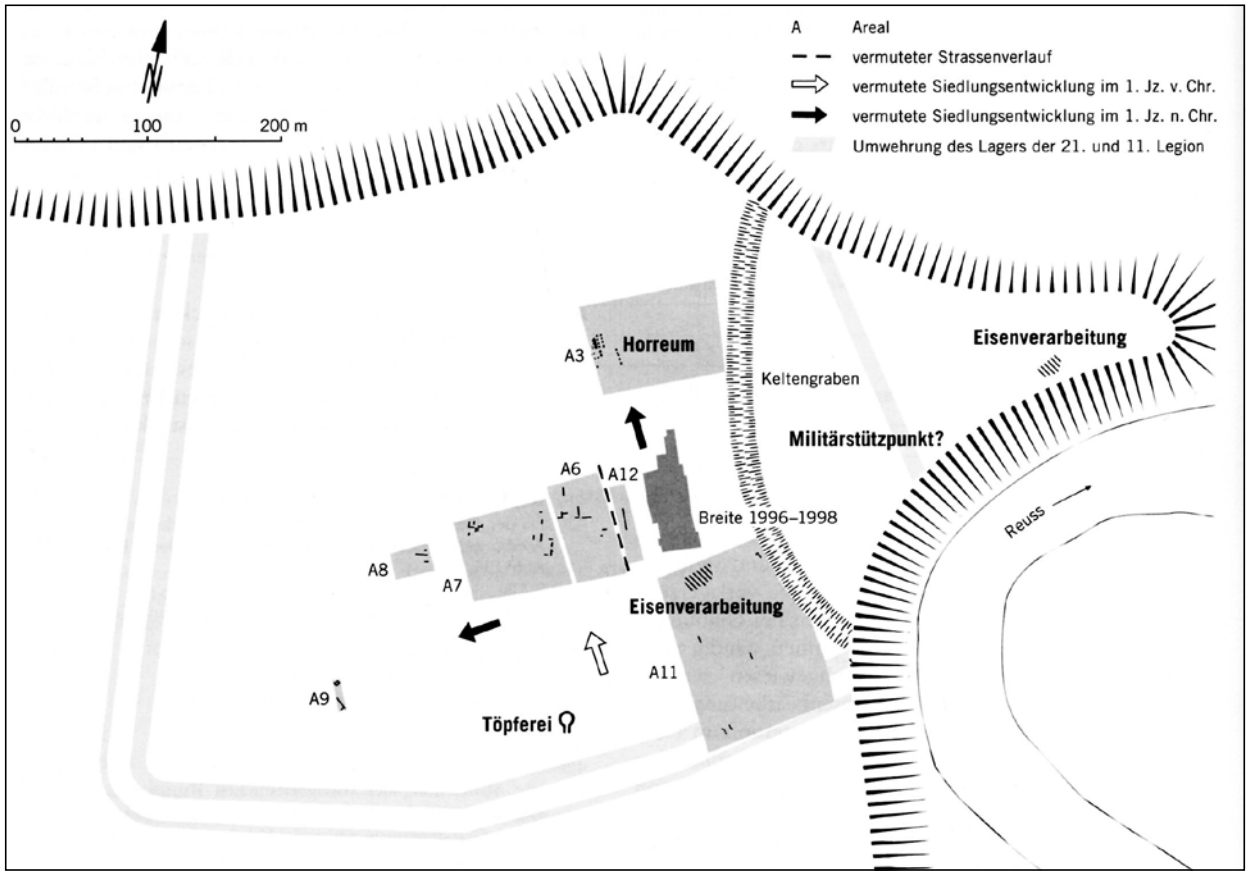

Fig. 4 Plan simplifié des structures antérieures à la construction du camp de Vindonissa/Windisch (Kt. Aargau/CH). – (D'après Hagendorn et al. 2003, 110).

Ce premier modèle – qui implique un maillage territorial avec de petites garnisons – n'est pas nécessairement exclusif d'autres formes d'occupation. Il faut, pour étudier cette question, faire appel à ce que nous apprend un exemple comparable à celui de la Gaule, je veux dire celui de la Bretagne romaine dans les années qui ont suivi l'invasion claudienne. Nous disposons dans ce cas de beaucoup plus de sources archéologiques significatives. La carte (fig. 6) montre en effet un quadrillage du territoire tout différent, plus »classique«, avec des camps occupés peu de temps, dont le front se développe d'est en ouest et du sud vers le nord. La caractéristique de cette occupation est en même temps d'avoir donné naissance, dans un certain nombre de cas, à des villes: Colchester, Gloucester (Gloucestershire/GB), Cirencester (Gloucestershire/GB), Exeter (Devon/GB), Wroxeter (Shropshire/GB), Lincoln (Lincolnshire/GB), par exemple, où, après le départ de la garnison, on voit s'installer des agglomérations civiles (Webster 1988). Sur le continent, on pourrait trouver de nombreux cas similaires pour des périodes plus tardives, sur le limes de la Germanie supérieure/Rétie, ou sur le Danube. Il s'agit là d'un second modèle d'occupation, très différent du premier, mais dont il ne faut pas conclure à l'inverse, comme on l'a fait trop longtemps pour la Bretagne romaine, que sous chaque ville ou chaque agglomération secondaire d'époque romaine se cache une première installation militaire.

La meilleure preuve en est sans doute l'existence d'un troisième modèle que nous connaissons bien aujourd'hui à travers l'exemple de Waldgirmes (Lahn-Dill-Kreis) en Germanie. Ce site de Hesse, implanté dans la valle de la Lahn, à environ 90 km du Rhin, c'est-à-dire en pleine Germanie libre, nous offre l'exemple, presque chimiquement pur, de la naissance d'une ville, malheureusement éphémère (Becker/Rasbach/Biegert 2003; von Schnurbein 2010). Il s'agit en effet d'un véritable établissement civil, construit vers 5 ap. J.-C. par l'armée pour une population indigène qu'on voulait fixer dans un nouveau cadre politique, et où

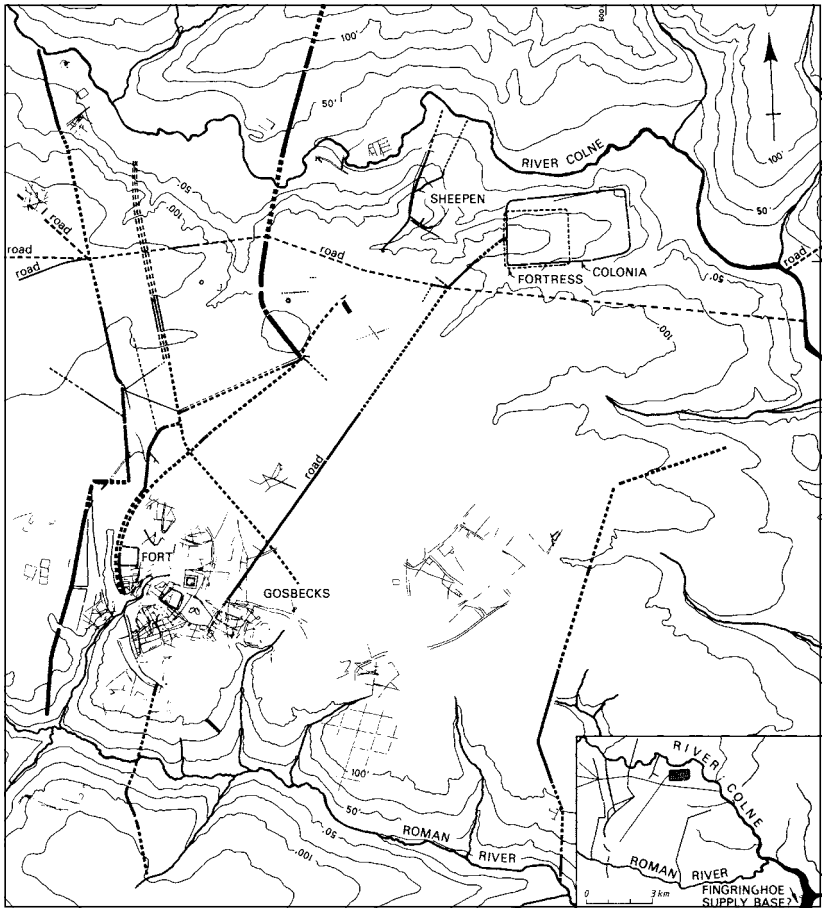

Fig. 5 Plan général du site de Camulodunum/Gosbecks (Essex/GB). – (D'après Webster 1988, 27).

se côtoient Germains et Italiens. La découverte de militaria invite à supposer la présence permanente de soldats mais elle n'implique pas l'existence d'un camp. Ce qui importe avant tout, dans ce dossier, c'est la présence d'un véritable forum civil, orné d'une série de statues, dont au moins une équestre, qui montre l'existence d'un embryon de vie politique locale. On a, depuis cette importante découverte, proposé de reconnaître un processus voisin à Tongres (prov. Limburg/B), où les fouilles d'A. Vanderhoeven ont mis au jour un premier niveau, datable de l'horizon d'Oberaden (12-8 av. J.-C.), avec un matériel caractéristique des premiers camps de Germanie (Vanderhoeven 2001). Cette période de construction fut très courte et elle est marquée par des défrichements et la mise en place d'un réseau viaire. Il ne s'agit pourtant pas, semble-t-il, d'une installation militaire proprement dite, mais d'une construction, par l'armée, d'une ville nouvelle pour les Tongres, qui constituaient eux-mêmes un agrégat récent. Les premières constructions révèlent d'ailleurs un mode d'habitat indigène bien connu dans ces régions (»Wohnstallhäuser«). C'est après seulement cette première forme que l'habitat »à la romaine« s'est à son tour développé.

On peut, dans ces conditions, se demander si un tel modèle peut être reconnu dans d'autres fondations urbaines de l'époque augustéenne, par exemple à Arras (dép. Pas-de-Calais/F), ou à Amiens (dép. Somme/F), comme cela avait naguère été proposé. Dans ce dernier cas, toutefois, D. Bayard ne croit plus aujourd'hui à une présence militaire précoce qui serait à l'origine de la ville. Il considère que c'est le carrefour de la Somme et de la voie d'Agrippa, antérieure à la construction du premier pont de bois en 10 av. J.-C. (date dendrochronologique), qui a généré une agglomération dont les premiers niveaux sont contemporains de l'horizon de Dangstetten, autour de 15 av. J.-C. (Bayard 2007). Mais le quadrillage urbain ne semble pas avoir été mis en place avant la fin du règne d'Auguste, au plus tôt. Il est donc bien possible qu'ici, à la différence

Fig. 6 Sites militaires de Bretagne, entre 58 et 70 ap. J.-C. – (D'après M. Todd, The Claudian Conquest and its consequences. In: M. Todd [éd.], A Companion to Roman Britain [Blackwell 2004] 50).

de Tongres, le processus de développement soit différent et n'implique pas des soldats, comme on l'a cru très longtemps, sur la foi d'une datation trop haute du réseau viaire, ou du moins que ceux-ci n'aient pas d'emblée planifié une ville neuve. La question de l'intervention militaire éventuelle dans la mise en place de la voirie reste toutefois posée car elle n'implique pas en soi la présence d'un camp antérieur à la fondation urbaine, comme on l'avait parfois suggéré.

L'hypothèse de la création de certaines agglomérations secondaires par l'armée pourrait offrir l'explication de phénomènes observés ces dernières années dans le plan de masse de petits bourgs, dont la régularité cadastrale étonne. Ainsi à Oberwinterthur les fouilleurs ont-ils mis en évidence l'existence d'un véritable lotissement urbain, dont l'implantation s'est faite en une fois, sur un terrain vierge, entre 7 et 8 ap. J.-C. (dates dendrochronologiques). Les parcelles sont perpendiculaires à la voirie, créée dans le même temps. Elles présentent un alignement homogène du côté de la chaussée et une longueur constante (15 m au nord), mais des largeurs variables (entre 4,5 et 9,2 m). Il s'agit donc de maisons de type allongé (»Streifenhäuser«), caractéristiques du milieu urbain des provinces occidentales. Le plus remarquable est la pérennité du plan cadastral sur un siècle et demi, malgré les incendies et les reconstructions (Pauli-Gabi et al. 2002). Tout ceci suppose l'existence d'un arpentage préliminaire et d'un document d'archive permettant de reconstituer aisément le canevas du quartier. Or nous sommes là dans une de ces petites agglomérations volontiers qualifiées de »secondaires«, où l'on postule assez souvent un développement spontané et anarchique, faute d'y reconnaître le plan »en damier« qui nous paraît généralement si caractéristique de l'urbanisme méditerranéen. Faut-il voir à Oberwinterthur la marque de l'armée romaine, surtout, on l'a dit, que les militaria y sont nombreux?

On dispose donc de plusieurs modèles explicatifs possibles de l'occupation de la Gaule par l'armée romaine, de sa répartition sur le territoire, de ses fonctions. Ce sont là différentes clefs pour chercher ces camps militaires introuvables dont les structures les plus précoces et les plus fragiles ont pu ne laisser que des traces archéologiques très faibles, notamment dans les centre-ville modernes des agglomérations antiques, ou sur les zones boisées des oppida. Mais ce sont aussi des modèles pour essayer de comprendre les relations qui ont pu s'établir entre l'armée, les populations gauloises, les aristocraties traditionnelles ou celles que la conquête avait générées.

LE RECRUTEMENT MILITAIRE ET L'ARISTOCRATIE GAULOISE

Les relations de Rome avec les aristocraties locales, bien avant la phase de conquête, ont toujours constitué un élément essentiel de la pénétration lente et diffuse, politique et aussi économique, de la puissance qui, depuis le milieu du 2e siècle ap. J.-C., dominait toute la Méditerranée, comme l'exprimait ouvertement Polybe dès cette époque (Pol. III, 4, 3). Ces relations s'inscrivaient dans des traités qui employaient un vocabulaire précis et significatif: les peuples indigènes devenaient ainsi des »*amici*« et des »*socii*«, même si ces termes traduisaient des réalités concrètes parfois rudes: livraison préalable d'otages, généralement les enfants des princes indigènes (»*principes*«), élevés à Rome, et donc pénétrés d'idées latines, traités prévoyant en général une aide militaire qui impliquait des fournitures d'hommes et des livraisons de blé, en cas de besoin, assistance et prestations en nature, hébergement des troupes etc. (Badian 1958; Burton 2011).
Bien sûr les aristocrates indigènes devenaient alors, à titre privé, les *amici* des grands *nobile*s romains, qui les recevaient à Rome: ce fut par exemple le cas du druide Diviciacos qui avait été l'hôte (*hospes*) de Cicéron. Cette *amicitia* et cette *hospitalitas* privées s'étendaient évidemment à la sphère publique puisqu'elles impliquaient les *principes* des cités concernées et on ne peut les dissocier des relations officielles entre états. Rome disposait ainsi de réseaux d'influences politiques et économiques à l'extérieur de l'Empire stricto sensu, souvent bien avant la conquête proprement dite, un phénomène qu'a bien décrit J. Creighton pour la Bretagne (Creighton 2000; 2006): on sait ainsi, par exemple, que tout le sud-est de l'île était tenu par des princes clients de Rome depuis la première incursion de César, que Rome y nommait des rois. Les problèmes de succession entre *reguli* indigènes allaient fournir le prétexte de l'intervention directe, sous Claude. Rome ne procéda pas autrement lors de l'annexion du royaume de Maurétanie, sous Caligula, ou de celui de Nabatène, sous Trajan.
Le texte de César fournit de très nombreux exemples de cette collaboration plus ou moins volontaire. Si, en 58 av. J.-C., le proconsul dispose de deux alliés anciens, les Héduens et les Séquanes (Caes. Gall. I, 3), il s'empresse de recevoir la *deditio* des Rèmes (Caes. Gall. II, 3) qui se placent d'emblée sous sa protection, donnent leurs enfants en otages (Caes. Gall. II, 5), fournissent des informations (Caes. Gall. II, 4), du blé (Caes. Gall. II, 9), hébergent deux légions en 54 av. J.-C. (Caes. Gall. II, 9). Les Lingons, à leur tour, accueillent les troupes en 53-52 av. J.-C. (Caes. Gall. VI, 44), fournissent de la cavalerie (Caes. Gall. VIII, 11). Les exemples sont innombrables et il n'est pas question de les recenser tous: on demande du blé aux Séquanes, aux Leuques et aux Lingons, dès la première année de guerre (Caes. Gall. I, 40), des cavaliers et des chevaux aux Sénons, en 53 av. J.-C. (Caes. Gall. VI, 5). Toute la Gaule participa, de fait, à l'expédition de Bretagne en fournissant 4000 cavaliers (Caes. Gall. V, 5). Bien plus le proconsul n'hésita pas à intervenir en permanence dans les affaires intérieures des cités, plaçant ses hommes, nommant des rois, tel Tasgaetius le Carnute (Caes. Gall. V, 25) ou Cavarinos le Sénon (Caes. Gall. V, 54). L'hivernage des légions pesait évidemment d'un poids important sur l'économie des cités qui les accueillaient, plus ou moins volontairement, et on ignore, à ce propos, quel était le sentiment populaire face à ces exigences récurrentes et fort lourdes[4]. Il est évident que les troupes étaient alors cantonnées dans les agglomérations, comme ce fut le cas pour César lui-même à Bibracte (dép. Saône-et-Loire/F), juste après Alésia (Caes. Gall. VII, 90). Tous ces faits sont bien connus, et il n'est pas utile d'insister davantage sur cette politique césarienne, somme toute des plus classiques (voir par exemple Wolters 1990, 77-107).
Cette situation a survécu au conflit, non seulement parce que César avait toujours les moyens de l'imposer, mais aussi parce que les aristocrates gaulois étaient eux-mêmes entrés dans le jeu. Dès le début de la guerre

4 Cette situation a duré parfois très longtemps: ainsi, en 69 ap. J.-C. encore, les Lingons y étaient-ils toujours astreints: »*Miserat civitas Lingonum vetere instituto dona legionibus dextras, hospitii insigne*« (Tac. hist. 54).

civile, le proconsul appelle à son aide 6000 fantassins et 3000 cavaliers qui l'avaient, les uns et les autres, servi pendant les guerres précédentes, ainsi qu'un nombre égal d'auxiliaires gaulois venus de la Gaule chevelue, récemment pacifiée. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une levée nouvelle qui ne constitue pas un recrutement forcé car elle s'appuie sur des solidarités volontaires, personnelles, constituées pendant la guerre, souvent contre d'autres Gaulois. César précise en effet (Caes. civ. I, 39): qu'il avait convoqué nommément tous les plus nobles et les plus braves de chaque cité (»*nominatim ex omnibus civitatibus nobilissimo et fortissimo quoque vocato*«) (Goudineau 2002). La Gaule vaincue s'était assez rapidement ralliée à son vainqueur, un bon moyen, pour la noblesse indigène, de continuer l'activité guerrière qui était à la fois une manière traditionnelle de vivre et une source de richesse au sein d'une société encore fortement marquée par les valeurs militaires de La Tène.

Le célèbre épisode des deux frères Allobroges, morts sur le champ de bataille de Dyrracchium après avoir trahi César, est à cet égard révélateur: il montre que ces jeunes nobles s'étaient engagés du côté Romain pendant la guerre des Gaules, mais ils ne l'avaient pas fait seuls, ils avaient aussi amené avec eux leurs dépendants. Honorés, promus, gratifiés de terres, devenus riches, ils avaient entraîné leurs troupes dans la guerre civile romaine (Caes. civ. III, LIX). L'épisode révèle au passage que les cavaliers étaient payés par leurs chefs indigènes, qui recevaient le *stipendium* de César afin de le redistribuer, prélevant au passage une dîme excessive.

La richesse de la Gaule en hommes, même après la guerre, faisait d'elle un enjeu essentiel dans le conflit politique romain, et son attribution comme province à l'un ou l'autre des compétiteurs du pouvoir pouvait modifier les rapports de force. Plancus, qui gouvernait le pays en 43 av. J.-C., après la mort de César, disposait ainsi de ressources humaines nombreuses, capables de faire basculer la situation en faveur de l'un ou l'autre camp. Il s'était soigneusement tenu à l'écart des déchirements qui avaient suivi les Ides de Mars. Pressé par le Sénat, il se dévoile enfin, avec un cynisme qui en dit long sur ses intentions personnelles et sa volonté de peser dans le jeu politique romain: »Maintenant que, par la grâce des dieux, je suis bien paré de tout côté, je veux qu'on n'ait pas seulement de moi bon espoir, mais une opinion fondée sur des certitudes. J'ai avec moi cinq légions sur le pied de guerre, étroitement attachées à la République par leur loyalisme et leur bravoure, et dont je me suis assuré l'obéissance par ma générosité; une province on ne peut mieux disposée par l'accord unanime de toutes les cités, qui rivalisent de bons offices avec acharnement, des forces de cavalerie et de troupes auxiliaires aussi importantes que ces populations sont capables d'en mettre sur pied pour la défense de leur propre salut et de leur propre liberté« (Cic. Epistulae X, 8, 7). Plus tard Cicéron s'opposera à ce que la Gaule soit donnée à Antoine, car il y gagnerait des forces trop importantes, notamment en cavalerie, une arme décisive face à des adversaires fort démunis en la matière (Cic. Phil. V, 2, 5-6). La statue du célèbre guerrier de Vachères (dép. Alpes-de-Haute-Provence/F), l'arc des Iulii à Glanum (dép. Bouches-du-Rhône/F) illustrent cette réalité de la collaboration militaire des vaincus d'hier, de leur intégration dans le nouvel ordre politique. Bref, au moins autant que la période césarienne, c'est la période des guerres civiles qui a été l'occasion de recruter des troupes en Gaule, donc d'intégrer dans l'orbite romaine ceux des nobles qui voulaient servir à la tête de leurs clients. Récompensés eux-mêmes par l'octroi individuel de la citoyenneté, ces *nobiles* gaulois ont alors reçu le gentilice de Iulius, qui était aussi celui d'Octavien/Auguste. Il va sans dire que la *Togata*, au moins autant que la *Comata*, a fourni une contribution essentielle à cet effort militaire.

On a depuis longtemps observé le lien entre ces levées ethniques, sous l'autorité d'un chef de guerre indigène, et l'onomastique de certaines unités auxiliaires dont l'appellation trahit encore l'origine dans les inscriptions impériales. Il s'agit pour l'essentiel d'ailes de cavalerie. L'*ala Longiniana*, l'*ala Atectorigiana*, l'*ala Indiana*, l'*ala Petriana*, pour se limiter à ces quelques exemples, empruntent, on le sait, leur nom au *cognomen* de leur premier chef (Alföldy 1968; Holder 1980; Saddington 1982; Wolters 1990). Le phénomène n'est pas

propre à la Gaule de cette époque, il est au contraire assez largement répandu dans différentes provinces (Birley 1978; Speidel 1984). La principale question est pour nous de savoir jusqu'à quand ce système a duré et quand il a laissé place au mode de recrutement régulier des *auxilia*, tel que nous le connaissons après les réformes claudiennes, voire à partir de l'époque flavienne, grâce aux diplômes et à l'épigraphie.

L'un des exemples les plus tardifs de la création d'une aile de cavalerie selon le modèle »traditionnel« que nous venons de décrire est probablement celui de l'*ala Indiana*, sous Tibère. Au moment de la révolte de 21 ap. J.-C., le commandement romain envoie contre le chef Trévire Iulius Sacrovir un certain Iulius Indus, lui-même Trévire, à la tête d'une troupe dont le texte de Tacite (ann. III, 42) ne révèle pas le statut de manière explicite (»*cum delecta manu*«), mais dont nous retrouverons ultérieurement la trace dans l'épigraphie sous le nom d'*ala Indiana*. Sacrovir, de son côté, est à la tête de ses débiteurs et clients, une situation qui rappelle celle de la période de l'indépendance. Tout se passe au fond comme si nous avions à faire à des partis rivaux au sein de l'aristocratie trévire, ce qu'indique explicitement Tacite, et comme si les guerres intestines entre »clans« continuaient encore à cette époque. Nous connaissons malheureusement trop mal les forces sociales qui sous-tendent ces conflits récurrents ainsi que leur assise territoriale. Mais on ne peut manquer de relever la capacité de mobilisation, encore à cette époque, des aristocrates gaulois, puisque, à Autun (dép. Saône-et-Loire/F) même, 40 000 hommes auraient été sous les armes, aux dires de Tacite (ann. III, 43). Le chiffre peut sans doute paraître excessif, mais il est significatif de la gravité des événements, d'autant que, dans le même temps, Sacrovir, selon une pratique courante, prend en otage les jeunes nobles gaulois qui sont justement éduqués »à la romaine« dans les écoles de la ville: bon moyen de gagner leurs parents et alliés et de soulever une partie de la Gaule. Bien sûr on a l'habitude de moquer ces »tumultus« locaux, rapidement balayés par des troupes aguerries, mais l'essentiel n'est pas là.

Dans un article déjà ancien mais qui a fait date, J. F. Drinkwater, analysant ces mêmes sources, a prétendu qu'il n'y avait pas continuité entre les aristocraties de l'époque césarienne et celles de cette période, au motif, expliquait-il, que les inscriptions de l'époque impériale ne montrent pas un recrutement ethnique homogène des corps auxiliaires, et notamment des ailes de cavalerie, rapidement complétées par des engagements extérieurs à la sphère d'origine (Drinkwater 1978). Il en concluait à un renouvellement de l'ancienne noblesse gauloise, décimée par la conquête, et remplacée par des forces nouvelles dévouées à César, dont elles portaient le gentilice. Il y a sans doute eu, bien entendu, des *homines novi* parmi les *Iulii* Gaulois, mais l'argument sur lequel s'appuie J. F. Drinkwater n'est guère recevable, dans la mesure où les inscriptions dont nous disposons sont toutes contemporaines ou postérieures au règne de Tibère, une époque où, déjà, le recrutement des corps les plus anciennement recrutés avait commencé à se diversifier (Kraft 1951). Ceci, bien évidemment, ne préjuge en rien de l'origine et de l'ancienneté de la noblesse sous Tibère (Hostein 2009). Il resterait évidemment à apprécier dans quelle mesure la levée »tardive« de l'*ala Indiana*, en 21 ap. J.-C., constitue un ou non un cas exceptionnel, mais les sources dont nous disposons, pour la Gaule, ne nous permettent pas de trancher.

Il est intéressant, à cet égard, d'observer la carte des tombes à armes conservées en Gaule, telle que l'a dressée M. Feugère (1996). Elle montre une concentration particulière dans le centre de la Gaule (chez les Bituriges, notamment, mais aussi chez les Héduens) et une répartition dense en Belgique, particulièrement chez les Trévires (**fig. 7**). On sait que ce type de tombes, qui a des antécédents laténiens, est encore bien documenté jusque dans les premières décennies de notre ère, les dernières sépultures étant datées de l'époque de Caligula. Elles sont généralement considérées comme appartenant à des aristocrates gaulois qui avaient servi dans l'armée romaine mais étaient encore ensevelis selon des pratiques traditionnelles valorisant leur statut de guerrier. La plus emblématique de ces tombes est à mes yeux l'une des dernières de la série, celle de Chassenard (dép. Allier/F), datée de l'époque de Caligula (Chew 1992). Elle a en effet livré, outre un casque à visage, des éléments d'équipement militaire et de cuirasse, un coutelas, un torque qui

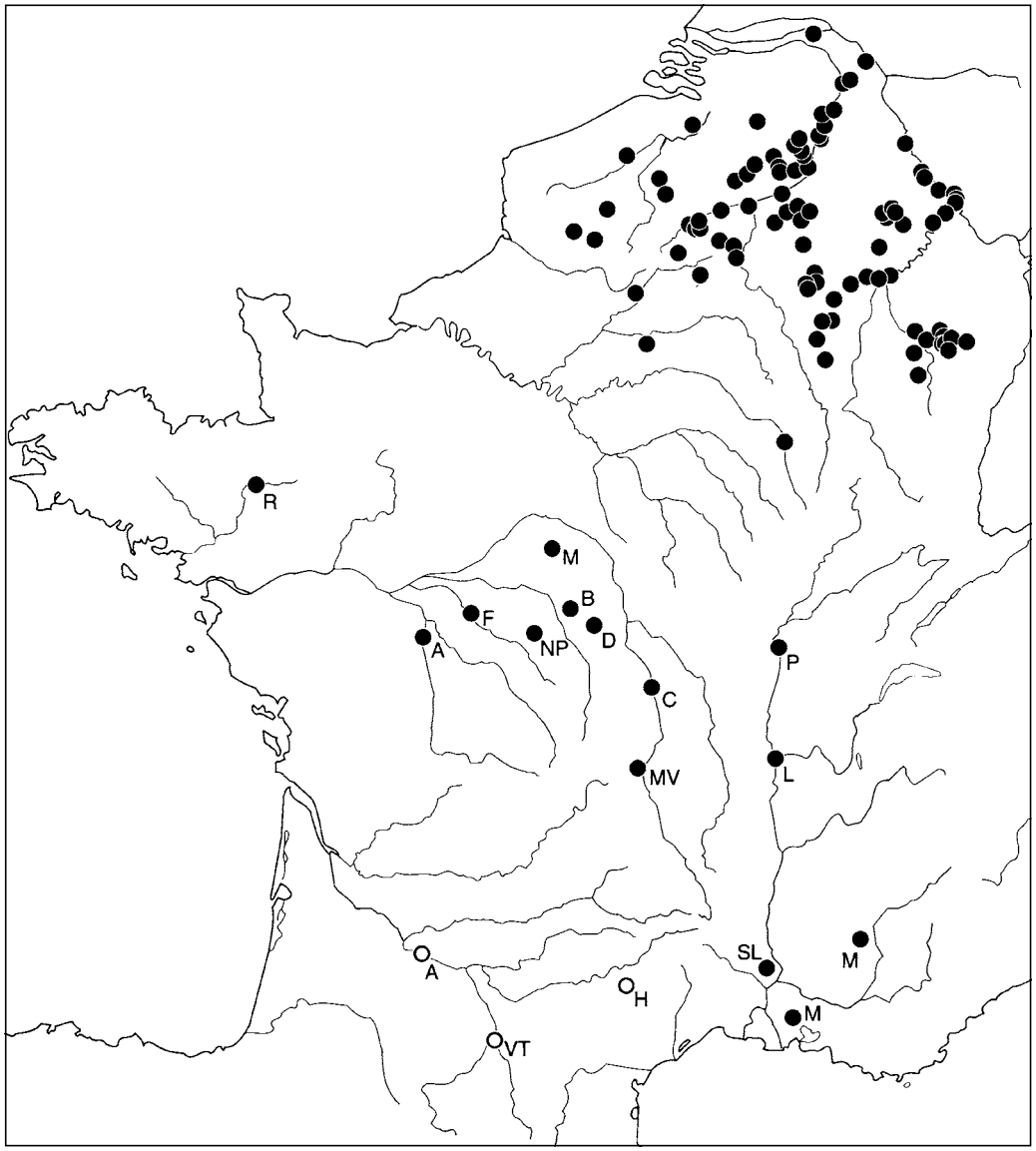

Fig. 7 Les tombes à armes en Gaule romaine. – (D'après Feugère 1996, 166).

font incontestablement du mort un officier, dont la romanité s'affiche aussi par la présence de strigiles, alors que son caractère indigène s'exprime par le mode même de la sépulture et la pratique du dépôt d'armes et de vaisselle métallique. Plus important que tout, notre homme s'est fait ensevelir avec des coins monétaires servant à frapper des aurei, une particularité qui pose incontestablement la question de sa fonction et de la frappe des monnaies avec lesquelles étaient payés les auxiliaires. Ces derniers, ou du moins certains corps recrutés sur une base nationale, étaient-ils encore rétribués, sous Caligula, par leurs officiers d'origine gauloise, comme on le voit faire au moment des guerres civiles par les deux frères Allobroges Raucillus et Egus? Cette question invite à un examen du statut des auxiliaires et des peuples au sein desquels ils ont été levés entre le règne d'Auguste et la fin de la période julio-claudienne. Depuis E. Ritterling elle n'a cessé d'être posée, avec des réponses diverses (voir par exemple Ritterling 1906; Kraft 1951; Callies 1964; Alföldy 1968; Wolters 1990). Pour E. Ritterling, il s'agissait, jusqu'à l'époque de Claude-Néron, de formations irrégulières; K. Kraft (1951, 35 pp.) constatait pour sa part que l'on ne connaissait guère d'inscriptions précoces de fantassins sur le Rhin, à la différence de ce que l'on observe pour la cavalerie, et que les sources qui les

mentionnent étaient essentiellement littéraires. Celles-ci, notamment Tacite, évoquent des levées de forces issues de tumultus locaux, sans grande valeur militaire (par exemple Tac. hist. I, 68; IV, 66; ann. III, 46), que K. Kraft considérait donc comme »irrégulières«, par opposition aux ailes de cavalerie. Il reconnaissait toutefois dans les troupes levées sur une base nationale des unités semblables aux *socii* de l'époque républicaine. Il ne fallait pourtant pas, selon lui, confondre ces dernières avec les *auxilia* professionnels, caractérisés par la durée de leur engagement, la solde, l'armement, la promesse de citoyenneté à la libération. On peut toutefois se demander si cette tripartition est bien solide et si elle était encore valable au début du règne de Claude. G. Alföldy (1968, 91 pp.) avait bien senti la difficulté et, s'appuyant surtout sur l'exemple de l'*ala Indiana*, considérait ces levées nationales comme la base d'unités rapidement transformées en *auxilia* réguliers.

Tous les peuples de Gaule ne semblent pas avoir été soumis aux mêmes obligations militaires. Certains disposaient d'un traité spécifique qui les dispensait du *tributum* financier, remplacé par des fournitures en nature. On en connaît deux exemples célèbres, les Ubiens et les Bataves, des Transrhénans il est vrai (Roymans 2004). Les relations de dépendance avec Rome n'étaient en effet pas uniformes; elles se définissaient peuple par peuple et dépendaient largement de la situation juridique de chacun. R. Wolters a ainsi fait observer qu'on ne connaît pas de troupes auxiliaires issues des peuples fédérés, mais seulement des nations libres ou stipendiaires (Wolters 1990, 111 p.). Cette situation n'implique évidemment pas que les fédérés ne pouvaient s'engager à titre individuel dans des *auxilia* réguliers, mais qu'il n'y avait pas en leur sein de recrutement sur une base nationale parce que leur *foedus* ne le prévoyait pas. La remarque est juste mais doit toutefois être relativisée puisque les Voconces – des fédérés – ont pour leur part fourni de nombreux corps auxiliaires.

Il peut être intéressant de confronter les statuts juridiques des différents peuples gaulois, tels que nous les connaissons par Pline l'Ancien (nat. IV, 106-109) et la liste de ceux qui ont fourni des troupes caractérisées par le nom de leur *natio*. Ils sont signalés par un astérisque dans le tableau qui suit (**tab. 1**). Celui-ci ne comprend pas les troupes levées en Narbonnaise; elles sont sans doute nombreuses mais ne servaient pas nécessairement sur le Rhin[5]. Il n'indique pas non plus les unités mentionnées par une épithète ethnique transnationale (»*Gallorum/Aquitanorum*« etc.).

Les Lingons mis à part, qui semblent n'avoir fourni de troupes qu'après leur révolte de 70 ap. J.-C., les peuples fédérés de la *Comata* ne donnent pas à l'armée romaine de recrues levées sur une base nationale. Les Trévires, qui le font, ont certes reçu un *foedus*, mais sans doute à une période postérieure à la rédaction de la liste plinienne au sein de laquelle ils figurent, semble-t-il, comme stipendiaires, après avoir perdu leur *libertas* (en 29 av. J.-C.?)[6]. D'une manière générale les peuples »libres« n'ont guère recruté d'auxiliaires sur une base nationale, à l'exception des Bituriges et des Nerviens[7]. Tous les autres sont des stipendiaires, Belges ou Germains, mais ceci ne veut pas dire que tous les peuples de ces régions aient été concernés, loin s'en faut. Certains, comme les Bellovaques ou les Suessions, jouissaient pourtant d'une solide réputation militaire pendant la guerre des Gaules mais ils n'ont pas été sollicités à titre national sous l'Empire. On constate

5 C'est ce qui ressort clairement du tableau dressé par G. Alföldy (1968) 140.

6 La signification même de la phrase qui associe Trévires et Lingons (»*Treveri liberi antea et Lingones foederati*«) a fait couler tellement d'encre que je renonce à en donner ici la bibliographie. Voir un bon résumé dans Wolters 1992, 97-100.

7 Je laisse ici de côté le cas pourtant intéressant de l'ala Atectorigina, dont L. Maurin a supposé qu'elle avait été recrutée à une haute époque dans le centre-ouest de la Gaule (Santons ou Pictons), en mettant en relation l'épithète de cette unité avec la frappe de monnaies au nom d'Atectorix, probablement attribuable aux Pictons (sur ces émissions, voir Colbert de Beaulieu/Fischer 1998, n° 51). Il est évident que nombre de cas nous échappent, particulièrement pour l'époque césarienne ou immédiatement postérieure à César parce qu'elles n'ont guère laissé de traces épigraphiques postérieures. Il est donc bien possible qu'il faille rajouter les Pictons à la liste des cités qui ont fourni des levées nationales, sous commandement d'un chef indigène à haute époque (Maurin 1978, 209-221). Les quelques références du texte du *De Bello Gallico* données ci-dessus montrent bien qu'à cette époque peu de peuples ont dû être épargnés.

	Coloniae	*Foederati*	*Liberi*	*Stipendiarii*
Belgica*	Equestris	Lingones*	Nervi*	Texuandri
	Raurica	Remi	Suessiones	Menapi*
	Agrippinensis		Ulmanectes	Morini* / Marsaci
			Leuci	Britanni
				Ambiani
				Bellovaci
				Bassi
				Catuslogi
				Atrebates
				Veromandui
				Suaeuconi
				Tungri*
				Sunuci*
				Frisiavones*
				Baetasi*
				Treveri* (*liberi antea*)
				Mediomatrici
				Sequani*
				Raurici*
				Helveti*
				Nemetes*
				Triboci*
				Vangiones*
				Ubii*
				Guberni*
				Batavi*
Lugdunensis	Lugdunum	Aedui	Meldi	Lexovi
		Carnuteni	Segusiani	Veliocasses
				Galetos
				Venetos
				Abrincatuos
				Ossismos
				Namnetes
				Boi
				Senones
				Aulerci (Eburovices/Cenomani)
				Parisi
				Tricasses
				Andicavi
				Viducasses
				Bodiocasses
				Venelli
				Coriosvelites
				Diablinti
				Rhedones
				Turones
				Atesui

	Coloniae	*Foederati*	*Liberi*	*Stipendiarii*
Aquitania			Santoni	Ambilatri
			Biturigi Vivisci	Anagnutes
			Bituriges Cubi*	Pictones
			Arverni	Aquitani
			Vellaves	Sediboviates
				peuples aquitains (29)
				Lemovices
				Gabales
				Ruteni
				Cadurci
				Nitiobroges
				Petrocori

Tab. 1 * Le texte de Pline ajoute les peuples rhénans à la fin de la liste des peuples de Belgique, grâce à un codicille qui commence par »*Rhenum autem accolentes Germaniae gentium in eadem provincia*«. Vient ensuite l'énumération suivante: »*Triboci, Vangiones, in Ubis colonia Agrippinensis, Guberni, Batavi et quos in insulis diximus Rheni*«. La simple mention de la *colonia Agrippinensis* suggère au moins une adjonction postérieure à la liste augustéenne, mais ce n'est pas le lieu d'entrer ici dans un débat sur la composition et la date de ce texte compliqué.

en outre que des provinces entières comme la Lyonnaise ne sont pas du tout concernées par ce mode de recrutement, l'Aquitaine à peu près pas, à l'exception des Bituriges qui, on le sait, sont des Celtes et non des Aquitains. Il paraît donc à peu près certain, au total, que ces différences relevaient des conditions mêmes dans lesquelles chaque *natio* avait été intégrée dans l'»alliance« romaine et l'on n'a pas nécessairement ici la trace d'un règlement césarien, sanctionné ensuite par Auguste, comme on le dit souvent trop facilement. Il est intéressant, à cet égard, d'observer la répartition géographique des troupes recrutées sur une base nationale et qui ont livré des inscriptions mentionnant des corps auxiliaires réguliers sous l'Empire, à une date parfois beaucoup plus tardive[8] (**fig. 8**). Elle montre une singulière cohérence avec celle des tombes à armes (**fig. 7**). J'ai volontairement ajouté à cette liste deux peuples transrhénans qui ne figurent évidemment pas dans la liste plinienne. Les Sicambres ont en effet fourni à l'armée romaine des auxiliaires dont la trace se retrouve dans l'épigraphie d'époque flavienne (RMD 2, daté de 75 ap. J.-C.). Quant aux Usipètes, ils ne sont connus que par leur défection durant les campagnes d'Agricola (Tac. Agr. 28, 1). La question est évidemment de savoir si leur recrutement a été fait à partir de groupes de population établis sur la rive droite ou sur la rive gauche, et à quelle époque (Alföldy 1968, 84 p.). On sait en effet, au moins à propos des Sicambres, qu'une partie d'entre eux fut établie sur la rive gauche, probablement en 8 av. J.-C. (Tac. ann. XII, 39; Suet. Aug. 21), mais on n'en entend plus parler ensuite comme peuple autonome, et l'on suppose parfois qu'ils se sont fondus avec les Cugernes (Heinrichs 2001).

On ne peut évidemment pas être certain que les recrutements au sein de ces différents peuples ont tous été effectués au début de l'Empire, car les inscriptions sont parfois tardives: ainsi, dans le cas de la cohors I Sequanorum et Rauracorum equitata J. Spaul suppose qu'il s'agit d'une formation de la fin de l'époque flavienne (Spaul 2000, 187); pour G. Alföldy, il s'agirait même d'une levée d'Hadrien (Alföldy 1968). On ne peut évidemment, au seul vu de l'épigraphie, contester cette chronologie et les sources littéraires manquent pour postuler un recrutement plus ancien. On peut toutefois avancer quelques remarques.

Les Bituriges mis à part, l'ensemble des peuples concernés par ce phénomène forme un bloc géographique compact qui borde les frontières de la Gaule. Ce recrutement, qui fait appel à de nombreux peuples trans-

8 La liste a été établie à partir du recensement de D. Saddington (1982). Il faudrait évidemment reprendre cette liste point par point et la commenter en détail, mais la place fait défaut ici.

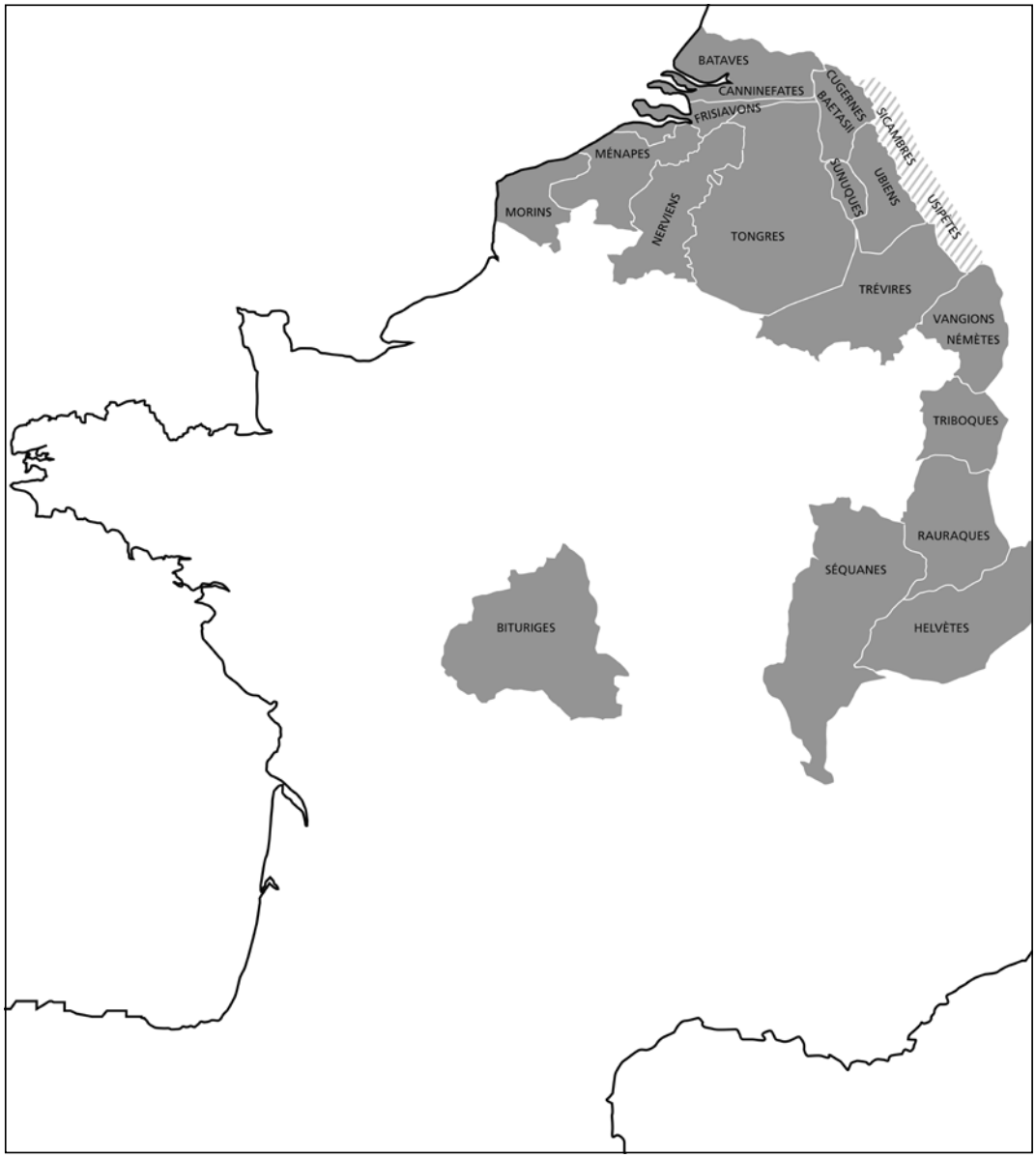

Fig. 8 *Civitates* gallo-romaines ayant fourni des corps auxiliaires recrutés sur une base ethnique. – (Carte M. Reddé).

rhénans, ne saurait évidemment remonter à l'époque césarienne, puisque ces différentes nations n'étaient pas encore installées à l'ouest du Rhin. Elles n'ont en effet été progressivement transférées qu'à partir du gouvernement d'Agrippa en Gaule (mais est-ce le premier ou le second?), certaines après la mort de Drusus (Wolters 2001). J'avancerai donc, à titre d'hypothèse de travail, mais sans pouvoir naturellement en apporter la preuve positive, que nous sommes là face à une politique défensive délibérée, progressive mais systématique, consistant à mobiliser une partie des peuples Belges et Transrhénans sur la frontière nord-est de la Gaule.

Il y a donc eu, évidemment, des modes de recrutement militaire très différents au sein du monde gaulois, après la conquête: on voit tout d'abord des troupes levées directement par leurs chefs indigènes au sein de leurs dépendants, dont elles portent parfois encore le nom, longtemps après. Les Bituriges, dont les tombes à armes sont parfois anciennes (Ferdière 1993) ont sans doute pu, dès la période qui a suivi la conquête, fournir à Rome des troupes levées par leurs chefs traditionnels. Nous ne pouvons simplement pas en être

sûrs, dans l'état actuel de la recherche. Les Trévires firent encore de même, mais plus tard, car ils ne comptaient pas initialement au nombre des meilleurs clients de Rome, avec qui ils furent au contraire en conflit régulier jusqu'en 29 av. J.-C. On voit pourtant que ce système durait encore au moment de la révolte de 21 ap. J.-C., si l'on en croit l'exemple de l'*ala Indiana*. Dans ce mode de recrutement, les aristocrates gaulois ont joué un rôle essentiel, mais ce fut aussi le cas en Germanie, et la figure d'Arminius est là pour nous le rappeler. Ces contributions militaires pouvaient être tantôt volontaires, tantôt fonction du traité passé avec Rome. À côté de ces levées, et sans doute de manière parallèle, ont existé des engagements individuels, dans un cadre supranational: on trouve ainsi des corps d'Aquitains, de Belges, de Gaulois. La nécessité de combler les vides a rapidement conduit le premier système à être contaminé par le second. Un homme comme le Namnète Argiotalus (Santrot/Morin/Grünewald 2008), dont le monument funéraire, à Worms, montre qu'il s'était engagé au sein de l'*ala Indiana*, évidemment à titre individuel, avait rejoint une unité constituée de fraîche date sur une base ethnique, on l'a dit. La datation tibérienne probable de la pierre funéraire, à la fois pour des raisons épigraphiques (CIL XIII, 6230) et pour des motifs stylistiques (CSIR Deutschland II, 10 n° 47) invite à penser qu'avant même le milieu du 1er siècle ap. J.-C. l'homogénéité des recrutements nationaux, même récents, était déjà mise à mal[9].

Quant à l'homme de Chassenard, probablement un Héduen si l'on tient compte du lieu de découverte de sa tombe, il ne saurait s'être trouvé sous Caligula à la tête d'une troupe héduenne dont aucune inscription d'époque impériale ne nous indique l'existence. Nous sommes donc en face d'une pluralité de cas possibles, et vouloir juger l'influence effective de ces aristocrates gaulois dans le recrutement militaire des auxiliaires s'avère un exercice délicat, dès lors qu'on essaie d'entrer dans les détails. Il est en revanche certain que, jusqu'au milieu du 1er siècle de notre ère au moins, le métier militaire conservait toutes ses vertus ancestrales et fournissait aux Gaulois différents moyens à la fois de s'enrichir, d'acquérir la gloire et de s'intégrer dans les cadres du nouveau pouvoir, soit par un engagement individuel, soit par un recrutement national, sous la direction d'un chef qui pouvait être d'abord l'un de ces *equites* dont parle César, mais aussi, dès l'époque julio-claudienne, un officier romain (Alföldy 1968, 111).

Que nous apprend cette analyse – dont je n'ai pas la prétention de penser qu'elle est entièrement nouvelle – sur le processus de romanisation de la Gaule? D'abord que le recrutement militaire en Gaule, pays extrêmement peuplé, a recommencé dès les lendemains de la conquête et s'est poursuivi sans discontinuer jusqu'à l'époque flavienne (Tassaux/Tassaux 1996)[10]. Même en tenant compte de l'indubitable apport des Germains transrhénans installés sur la rive gauche du Rhin ou des forces humaines de la Narbonnaise, non touchée directement par la guerre, cette constatation implique que les pertes démographiques de la *Comata* pendant le conflit césarien n'ont certainement pas été aussi massives qu'on le dit parfois. On observe en outre que le rôle de l'aristocratie gauloise dans le recrutement et le commandement des auxiliaires gaulois a été fondamental, au moins jusqu'au règne de Tibère, peut-être même jusqu'à la fin de l'époque julio-claudienne, et que plusieurs systèmes de levée ont probablement cohabité, ce qui suppose l'existence de différents types d'unités auxiliaires, sans doute avec des obligations différentes (solde, durée d'engagement, armement, nature du commandement). Cette intégration assumée, voire volontaire dans ce qui était la principale force de l'Empire, l'armée romaine, explique largement, à mon sens, la relative stabilité de la province, malgré des soubresauts parfois violents et tardifs, comme ceux de 21 ou de 68-70 ap. J.-C. Ceux-ci impliquent

9 On verra le tableau commode dressé par L. Maurin des attestations épigraphiques de cavaliers gaulois, classés selon leur origine ethnique, recrutés avant 50 av. J.-C. (Maurin 1978, 213): il montre le brassage rapide effectué par l'armée, ce qui implique que ces unités auxiliaires sont très vite devenues des corps réguliers, comme le soutenait G. Alföldy.

10 D. Tassaux, disparue accidentellement en 1985, avait consacré sa thèse sur le recrutement des soldats gaulois dans l'armée romaine. L'article cité est extrait de ce travail resté inédit.

justement les mêmes forces sociales toujours dominantes, dont une partie se dissocie alors du processus de romanisation en cours pour des raisons complexes qui ont été analysées ailleurs (Herz 1992; Reddé 2011b). La difficulté que rencontre l'historien est de saisir les rythmes de cette évolution, pour lequel les sources littéraires et épigraphiques font largement défaut. Il me semble toutefois que vouloir faire de l'année 27 ap. J.-C. une étape marquante de l'organisation de la *Comata* ne correspond guère ni à ce que disent les sources historiques, ni ce que révèlent les sources archéologiques. Le recensement de 27 ap. J.-C., que nous connaissons fort mal grâce à une brève et obscure allusion de Dion Cassius (LIII, 22, 5) a-t-il réellement touché la Gaule chevelue ou a-t-il été limité à la *Togata*? Le témoignage tardif et vague de Dion est contradictoire avec celui beaucoup plus explicite de l'empereur Claude, qui affirme que le premier *census* eut lieu en 12 av. J.-C., au moment même de l'offensive de Drusus et de l'installation du culte impérial à Lyon (dép. Rhône/F): »Grâce à eux [les Gaulois] mon père Drusus soumettant la Germanie eut derrière lui, garantie par leur calme, la sécurité et la paix; et cela, bien que du recensement, opération nouvelle et alors insolite pour les Gaulois, cette guerre l'eût obligé à se détourner. Une telle opération, combien elle est ardue pour nous, tout juste maintenant, quoique l'enquête n'ait d'autre objet que la constatation officielle de nos ressources, à l'épreuve nous l'apprenons trop bien« (Fabia 1929, 65). Que ce *census* ait pu se faire sans la présence d'un minimum de troupes à l'intérieur même du pays est douteux et devrait nous interdire de penser que l'offensive de Drusus en Germanie s'est traduite immédiatement par un retrait militaire total de l'intérieur du pays. On sait d'ailleurs que cette opération ne se fit pas sans troubles, si l'on en croit l'abréviateur de Tite-Live (Periochae 138-139) qui évoque alors le »*tumultus qui ob censum erat*«. Ces deux sources invitent d'ailleurs, à mon avis, à ne pas dater trop tôt dans l'époque augustéenne l'organisation administrative effective de la *Comata*, difficile à imaginer sans un *census* préalable. Une trentaine d'années plus tard, la révolte de 21 ap. J.-C. allait secouer sérieusement la province, provoquant sans doute l'installation d'au moins deux camps militaires à l'intérieur du pays, l'un tenu par l'aile des Voconces à Arlaines, près de Soissons (dép. Aisne/F; Reddé 1984), l'autre par des vexillations de l'armée du Rhin, à Aulnay-de-Saintonge (dép. Charente-Maritime/F; Tronche 2006).

BIBLIOGRAPHIE

Alföldy 1968: G. Alföldy, Die Hilfstruppen der römischen Provinz Germania Inferior. Epigraphische Studien 6 (Düsseldorf 1968).

Badian 1958: E. Badian, Foreign clientelae (264-70 BC) (Oxford 1958).

Bayard 2007: D. Bayard, Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après Amiens romain. In: R. Hanoune (éd.), Les villes romaines du nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles. Revue du Nord, Hors Série, Collection Art et Archéologie 10 (Villeneuve-d'Ascq 2007) 11-42.

Becker/Rasbach/Biegert 2003: A. Becker / G. Rasbach / S. Biegert, Die spätaugusteische Stadtgründung in Lahnau-Waldgirmes. Archäologische, architektonische und naturwissenschaftliche Untersuchungen. Germania 81, 2003, 147-199.

Brunaux/Fichtl/Marchand 1990: J.-L. Brunaux / S. Fichtl / C. Marchand, Die Ausgrabungen am Haupttor des »Camp César« bei la Chaussée-Tirancourt (dépt. Somme, Frankreich). Saalburg-Jahrbuch 45, 1990, 5-23.

Birley 1978: E. Birley, Alae named after their Commanders. Ancient Society 9, 1978, 257-273 = Mavors IV (Amsterdam 1988) 368-384.

Burton 2011: P. J. Burton, Friendship and Empire. Roman Diplomacy and Imperialism in the Middle Republic (353-146 BC) (Cambridge 2011).

Callies 1964: H. Callies, Die fremden Truppen im römischen Heer des Prinzipats und die sogennanten nationalen Numeri. Beiträge zur Geschichte des römischen Heeres. Berichte der Römisch-Germanischen Kommission 45, 1964 (1965), 130-227.

Chantraine 1984: H. Chantraine, Keltische Münzen in rheinischen Legionslagern. In: G. Grasmann et al. (éd.), Keltische Numismatik und Archäologie. Veröffentlichung der Referate des Kolloquiums Keltische Numismatik vom 4.-8. Februar 1981 in Würzburg. BAR International Series 200, 1 (Oxford 1984) 11-19.

Chew 1992: H. Chew, Masques de fer: un officier romain du temps de Caligula [catalogue d'exposition Saint-Germain-en-Laye] (Paris 1992).

Colbert de Beaulieu/Fischer 1998: J.-B. Colbert de Beaulieu / B. Fischer, Recueil des Inscriptions Gauloises (RIG). IV: Les légendes monétaires. Gallia Supplément 45 (Paris 1998).

Creighton 2000: J. D. Creighton, Coins and power in late Iron Age Britain (Cambridge 2000).

2006: J. D. Creighton, Britannia. The creation of a Roman province (London 2006).

Crummy 1988: Ph. Crummy, Colchester (Camulodunum/Colonia Victriciensis). In: Webster 1988, 24-47.

Deschler-Erb 1996: E. Deschler-Erb, Die Kleinfunde aus Edelmetall, Bronze und Blei. In: Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum 7: Ausgrabungen im Unteren Bühl. Die Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 27 (Zürich 1996).

Drinkwater 1978: J. F. Drinkwater, The Rise and Fall of the Gallic Iulii: Aspects of the development of the Three Gauls under the Early Empire. Latomus 37/3-4, 1978, 817-850.

Fabia 1929: Ph. Fabia, La table Claudienne de Lyon (Lyon 1929).

Ferdière 1993: A. Ferdière, La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. En Berry au début de l'époque gallo-romaine: le fer, le vin, le pouvoir et la mort. Mémoire du Musée d'Argentomagus 2 = Revue Archéologique du Centre de la France Supplément 7 (Saint-Marcel 1993).

Feugère 1996: M. Feugère, Les tombes à armes et l'aristocratie gauloise sous la paix romaine. In: M. Reddé (éd.), L'armée romaine en Gaule (Paris 1996) 165-176.

Flück 2007: M. Flück, Östlich des Keltengrabens. Auswertung der Grabung Windisch-Dorfschulhaus 1986/87. Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa 2007 (2008), 17-57.

Furger-Gunti 1979: A. Furger-Gunti, Die Ausgrabungen im Basler Münster 1. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6 (Derendingen-Solothurn 1979).

Goudineau 2002: Chr. Goudineau, Dynasties gauloises, dynasties romaines dans les Trois Gaules. In: V. Guichard / F. Perrin (éd.), L'aristocratie celte à la fin de l'Âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.). Actes de la table ronde; Glux-en-Glenne, 10, 11 juin 1999. Collection Bibracte 5 (Glux-en-Glenne 2002) 311-317.

Hagendorn et al. 2003: A. Hagendorn / H. W. Doppler / A. Huber / H. Hüster-Plogmann / St. Jacomet / Ch. Meyer-Freuler / B. Pfäffli / J. Schibler, Zur Frühzeit von Vindonissa: Auswertung der Holzbauten der Grabung Windisch-Breite 1996-1998. Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa 18 (Brugg 2003).

Heinrichs 2001: J. Heinrichs, Römische Perfidie und germanischer Edelmut? Zur Umsiedlung protocugernischer Gruppen in den Raum Xanten 8 v. Chr. In: Th. Grünewald (éd.), Germania Inferior. Besiedlung, Gesellschaft und Wirtschaft der römisch-germanischen Welt. Reallexikon der germanischen Altertumskunde Ergänzungsbände 28 (Berlin, New York 2001) 54-92.

Herz 1992: P. Herz, Der Aufstand des Iulius Sacrovir (21 n. Chr.). Gedanken zur römischen Politik in Gallien und ihre Lasten. Laverna 3, 1992, 42-93.

Holder 1980: P. A. Holder, Sudies in the Auxilia of the Roman Army from Augustus to Trajan. BAR International Series 70 (Oxford 1980).

Hornung 2012: S. Hornung, Ein spätrepublikanisches Militärlager bei Hermeskeil (Lkr. Trier-Saarburg): Vorbericht über die Forschungen 2010-2011. Archäologisches Korrespondenzblatt 42, 2012, 205-224.

Hostein 2009: A. Hostein, D'Eporedirix à Iulius Calenus, du chef éduen au chevalier romain (Ier s. av. J.-C.-1er s. ap. J.-C.). In: F. Chausson (éd.), Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident. Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne (Paris 2009) 49-80.

Keppie 1998: L. Keppie, The Making of the Roman Army. From Republic to Empire (London 1998).

Kraft 1951: K. Kraft, Zur Rekrutierung der Alen und Kohorten an Rhein und Donau. Dissertationes Bernenses 3 (Bern 1951).

Maurin 1978: L. Maurin, Saintes antique des origines à la fin du VIe siècle après Jésus-Christ (Saintes 1978).

Metzler 1995: J. Metzler, Das treverische Oppidum auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frührömischen Zeit in Nord-Gallien. Dossiers d'Archéologie du Musée Nationale d'Histoire et d'Art 3 (Luxembourg 1995).

Metzler/Gaeng 2009: J. Metzler / C. Gaeng, Goeblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévire. Dossiers d'Archéologie du Musée Nationale d'Histoire et d'Art 9 (Luxembourg 2009).

Pauli-Gabi et al. 2002: T. Pauli-Gabi / C. Ebnöther / P. Albertin / A. Zürcher, Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum 6: Ausgrabungen im Unteren Bühl. Die Baubefunde im Westquartier. Ein Beitrag zum kleinstädtischen Bauen und Leben im römischen Nordwesten. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 34 (Zürich 2002).

Poux 2008: M. Poux (éd.), Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Collection Bibracte 14 (Glux-en-Glenne 2008).

Rabeisen 1993: E. Rabeisen, Fournitures aux armées? Caractères et débouchés de la production d'équipement de cavalerie à Alésia au Ier siècle après J.C. In: Y. Le Bohec (éd.), Militaires romains en Gaule civile. Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-Romaines N. S. 11 (Lyon 1993) 51-71.

Reddé 1984: M. Reddé, Le camp militaire romain d'Arlaines près de Soissons. Gallia 42, 1984, 49-79.

1987: M. Reddé, Les ouvrages militaires romains en Gaule sous le Haut-Empire: vers un bilan des recherches récentes. Jahrbuch des RGZM 34, 1987, 343-368.

1991: M. Reddé, Die militärische Besetzung Galliens unter Augustus. Überlegungen zu den römischen Befestigungen des römischen Territoriums. In: B. Trier (éd.), Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus. Kolloquium Bergkamen 1989. Altertümer Westfalens 26 (Münster 1991) 41-48.

2008: M. Reddé, Postface. In: Poux 2008, 433-437.

2009: M. Reddé, Militaires romains en Gaule civile. Cahiers du Centre Gustave Glotz 20, 2009, 173-183.

2011a: M. Reddé, L'armée romaine et les peuples gaulois de César à Auguste. In: G. Moosbauer / R. Wiegels (éd.), Fines imperii – imperium sine fine? Römische Okkupations- und Grenzpolitik im frühen Principat. Beiträge zum Kongress »Fines imperii – imperium sine fine?« in Osnabrück vom 14. bis 18. September 2009. Osnabrücker Forschungen zu Altertum und Antike-Rezeption 14 (Rahden/Westf. 2011) 63-73.

2011b: M. Reddé, »Ut eo terrore commeatus Gallia aduentantes interciperentur« (Tacite, Hist. V, 23). La Gaule intérieure et le ravitaillement de l'armée du Rhin. Revue des Études Anciennes 113/2, 2011, 489-509.

Ritterling 1906: E. Ritterling, Zur Geschichte des römischen Heeres in Gallien unter Augustus. Bonner Jahrbücher 114-115, 1906, 159-188.

RMD: M. Roxan (vol. 1-3), P. Holder (vol. 4), Roman Military Diplomas (London 1978-2006).

Roymans 2004: N. Roymans, Ethnic Identity and Imperial Power. The Batavians in the early Roman Empire. Amsterdam Archaeological Studies 10 (Amsterdam 2004).

Saddington 1982: D. B. Saddington, The development of the Roman auxiliary forces from Caesar to Vespasian (49 B. C.-A. D. 79) (Harare 1982).

Santrot/Morin/Grünewald 2008: J. Santrot / A. Morin / M. Grünewald, Argiotalus, fils de Smertulitanus, cavalier Namnète à Worms (Allemagne) sous Tibère. Revue Archéologique de l'Ouest 25, 2008, 187-208.

von Schnurbein 2010: S. von Schnurbein, Waldgirmes, une ville romaine éphémère située en Germanie à l'est du Rhin. In: P. Ouzoulias / L. Tranoy (éd.), Comment les Gaules devinrent romaines (Paris 2010) 85-95.

Spaul 2000: J. Spaul, Cohors^2. The evidence for and a short history of the auxiliary infantry units of the Imperial Roman Army. BAR International Series 841 (Oxford 2000).

Speidel 1984: M. P. Speidel, Auxiliary Units named after their Commanders: Four new cases from Egypt. MAVORS 1 (Amsterdam 1984) 101-108 = Aegyptus 62, 1982, 165-172.

Tassaux/Tassaux 1996: D. Tassaux / F. Tassaux, Les soldats gaulois dans l'armée romaine. In: M. Reddé (éd.), L'armée romaine en Gaule (Paris 1996) 147-163.

Tronche 2006: P. Tronche, Aulnay/Rocherou, Aunedonnacum. In: M. Reddé / R. Brulet / R. Fellmann / J. K. Haalebos / S. von Schnurbein (éd.), L'architecture de la Gaule romaine. 1: Les fortifications militaires. Documents d'Archéologie Française 100 (Paris, Bordeaux 2006) 205-207.

Vanderhoeven 2001: A. Vanderhoeven, Das vorflavische Tongeren: die früheste Entwicklung der Stadt anhand von Funden und Befunden. In: G. Precht / N. Zieling (éd.), Genese, Struktur und Entwicklung römischer Städte im 1. Jahrhundert n. Chr. in Nieder- und Obergermanien. Kolloquium vom 17. bis 19. Februar 1998 im Regionalmuseum Xanten. Xantener Berichte 9 (Mainz 2001) 157-176.

Voirol 2001: A. Voirol, »États d'armes«. Les militaria d'Avenches/Aventicum. In: E. Deschler-Erb / S. Deschler-Erb (éd.), Römisches Militär und Militaria im zivilem Umfeld / Roman Military Equipment in civil settlements. International Roman Military Equipment Conference (ROMEC) XIII. Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa 2001 (2002), 31-40.

Webster 1988: G. Webster (éd.), Fortress into City. The Consolidation of Roman Britain, First Century AD (London 1988).

Whightman 1974: E. M. Wightman, La Gaule chevelue entre César et Auguste. In: Actes du IX^e Congrès International d'Études sur les Frontières Romaines, Mamaia, 6-13 septembre 1972 (Bucureşti 1974) 473-483.

Wolters 1990: R. Wolters, Römische Eroberung und Herrschaftsorganisation in Gallien und Germanien. Zur Entstehung und Bedeutung der sogenannten Klientel-Randstaaten. Bochumer Historische Studien/Alte Geschichte 8 (Bochum 1990).

2001: R. Wolters, Germanische Mobilität und römische Ansiedlungspolitik. In: Th. Grünewald (éd.), Germania Inferior. Besiedlung, Gesellschaft und Wirtschaft der römisch-germanischen Welt. Reallexikon der germanischen Altertumskunde Ergänzungsbände 28 (Berlin, New York 2001) 146-168.

ZUSAMMENFASSUNG / ABSTRACT / RÉSUMÉ

Die römische Armee und die gallischen Aristokraten

Trotz den seit etwa 30 Jahren neu gewonnenen Erkenntnissen wirft der Verbleib der römischen Armee in Gallien nach Caesars Eroberung weiterhin viele Fragen auf. Die zurzeit glaubwürdigste These ist, dass Besatzungen auf die Oppida verteilt wurden, was Untersuchung der Militaria nahelegen, wenn auch diese Annahme fallweise und vorsichtig berücksichtigt werden soll, ohne weitere potenzielle Modelle auszuschließen. Roms militärische Beziehungen mit der einheimischen Aristokratie liegen im Rahmen einer mehr oder weniger aufgezwungenen bzw. akzeptierten Nachbarschaft, und die persönlichen Beziehungen zwischen gallischen Adligen und römischen Beamten spielten dabei eine sehr wichtige Rolle. Durch überschneidende Interessen haben beide Gruppen sehr früh Kontakte zueinander geflochten. Letztere förderten nicht nur die Integration der Eliten, sondern ermöglichten auch Rom eine billige Rekrutierung zahlreicher Truppen, bei denen die Traditionen der Latène-Krieger fortleben konnten. Diese Entwicklung mit ihrem Auf und Ab, bedingt durch die unterschiedlichen politischen Stellungen der gallischen Stämme, lässt sich bis in die Mitte des 1. Jahrhunderts n. Chr. verfolgen. Zu jenem Zeitpunkt werden einheimische Bestände in Truppen aufgenommen, die in den Verbänden der römischen Armee voll integriert sind. Übersetzung: Y. Gautier

The Roman army and the Gallic aristocracy

The localisation of the army in Gaul following Julius Caesar's conquest continues to raise a number of questions, in spite of some progress which archaeology has provided in the material during the past 30 years or so. The most credible present-day hypothesis is that a part of the garrisons was distributed into the oppida, as suggested by an analysis of military equipment, even if this hypothesis has to be considered case by case, and with good reason without excluding the path of other potential models. The military relationships of Rome with the native aristocracies are registered in this context of neighbourly intercourse more or less forced and agreed, and the personal relationships between the Gallic nobles and Roman magistrates played a major role in this. Very soon the various interests of the one and the other were woven together, which not only favoured the integration of the elites, but also allowed Rome to recruit a fresh portion of its numerous soldiers, in which the military traditions of the La Tène continued to express themselves. One is able to follow this evolution and its mutabilities intimately bound to various political statutes of the Gallic people until around the mid-1st century AD, when one can observe the integration of the native soldiers into units which henceforth are completely integrated into the body of the Roman army. Translation: C. Bridger

L'armée romaine et les aristocrates gaulois

La localisation de l'armée des Gaules, après la conquête césarienne, continue de susciter nombre d'interrogations, malgré les quelques progrès que l'archéologie a réalisés en la matière depuis une trentaine d'années. L'hypothèse actuellement la plus crédible est aujourd'hui celle d'un semis de garnisons dans les oppida, ce que suggère l'analyse de la répartition des militaria, même si cette hypothèse doit être considérée cas par cas, et avec prudence, sans exclure au passage d'autres modèles potentiels. Les relations militaires de Rome avec les aristocraties indigènes s'inscrivent dans ce contexte de voisinage plus ou moins contraint et consenti, et les relations personnelles entre nobles gaulois et magistrats romains y ont joué un grand rôle. Très tôt les intérêts croisés des uns et des autres ont tissé des liens qui ont non seulement favorisé l'intégration des élites mais aussi permis à Rome de recruter à peu de frais des troupes nombreuses, au sein desquelles les traditions guerrières de La Tène continuaient de s'exprimer. On peut suivre cette évolution et ses vicissitudes, intimement liées aux différents statuts politiques des peuples gaulois, jusque vers le milieu du 1er siècle ap. J.-C., un moment qui voit l'intégration des troupes indigènes au sein de troupes désormais complètement intégrées dans les corps de l'armée romaine.

Michel Reddé
École Pratique des Hautes Études INHA/EPHE
2 rue Vivienne
F - 75002 Paris
redde.michel@yahoo.fr